

7. Demandes d'appui :
 1. Chevaliers de Colomb;
 2. La Fabrique de Sayabec;
 3. Nourrissons-Lait;
 4. SHQ – Résolution concernant la gérance du programme de supplément au loyer;
 5. Centre de santé et de services sociaux de La Matapédia;
 6. Le Grand Festin Matapédien;
 7. Lac Mégantic;
 8. Fête au Village;
8. Barils de pluie;
9. Invitations :
 1. Fondation Action-Santé – Invitation tournoi de golf;
 2. Mataccueillir – Place aux jeunes;
10. Dépôt de correspondance :
 1. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire – Subvention axe à double vocation;
 2. MAMROT – Suivi de l'exploitation des ouvrages d'assainissement;
 3. MAMROT – Modification du libellé des paiements de factures de la Société québécoise d'assainissement des eaux;
 4. Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés;
 5. MAMROT – Échéance de l'Obligation;
 6. Ministère des Transports – Affiches de bienvenue;
 7. MAMROT – Accusé réception formulaire de présentation d'un projet pour le programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM);
 8. MAMROT – Solution d'approvisionnement en eau souterraine;
11. Route Pouliot – Gravière et sablière;
12. Véloroute Desjardins;
13. Projet Nouvel Horizon – Personnes âgées;
14. Motions :
 1. Monsieur Dany D'Astous – Don de roches;
 2. Madame Marie-Claude Poirier;
 3. Monsieur Jean-Guy Chouinard – Don de roches – Centre communautaire;
15. Rapport final – Restauration de la croix et du canon;
16. Règlements :
 1. 2012-03 : Rue Marcheterre (règlement 2012-03 et taxe d'accise 2010-2013) :
 - Octroi des contrats :
 - A. Achat de l'emprunt :classeB;
 - B. Achat de granulats;
 - C. Achat de conduites d'eau et de conduites sanitaires;
 - D. Achat de regards d'égout;

- 1.1. Paiement des fournisseurs;
2. Règlement 2013-03 – Caserne de pompier – Paiements des fournisseurs;
3. Règlement 2012-07 – Biomasse :
 - A. Fourniture de biomasse afin d'alimenter la chaufferie;
 - B. Octroi du contrat du bâtiment;
 - C. Paiement des fournisseurs;
17. Taxe d'accise 2010-2013 – Paiement des fournisseurs;
18. CPE l'Enfant joue – Mandat pour l'analyse environnementale;
19. Affaires nouvelles :
 1. Journées de la culture;
 2. Séjour exploratoire - : Place aux jeunes;
 3. Calendrier des rencontres – Projet éolien;
20. Période de questions :
 1. Hôtel de ville;
21. Levée de l'assemblée.

Résolution 2013-08-338

Procès verbaux

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter les procès verbaux de juillet 2013 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

Résolution 2013-08-339

Comptes à accepter

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que les comptes du mois de juillet 2013 sont acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 107 687.41 \$, les crédits étant disponibles au budget.

NOM DES COMPTES	MONTANTS
ALYSON DESIGN	330.00 \$
AMQUI CHASSE ET PÊCHE INC.	105.78 \$
ASSOCIATION DU CANCER DE L'EST	50.00 \$
AUBERGE SAINT-LOUIS	42.00 \$
ASTRAL MÉDIA RADIO INC.	1 240.97 \$
ATELIER DE SOUDURE	416.95 \$
BANVILLE NELSON	2 375.53 \$
BÉTON PROVINCIAL	1 877.55 \$
BIO-VALLÉE	423.05 \$
LABORATOIRE BSL	605.79 \$
BUANDERIE NETTOYEUR DE L'EST	225.95 \$
CAIN LAMARRE CASGRAIN	429.09 \$
CENTRE BUREAUTIQUE	73.74 \$
CHAMBRE DE COMMERCE	201.21 \$
CHOE FM 95,3	304.68 \$
CHUBB EDWARDS	741.60 \$
CLÉROBEC INC.	2 516.82 \$

CONSTRUCTION GHISLAIN D'AMOURS	632.36 \$
CORPORATION SUN MÉDIA	1 985.59 \$
CREVIER DÉPANNEUR D'ICI	17.10 \$
ENTREPRISES YVON D'ATOUS & FILS INC.	402.41 \$
ÉPICERIE RAYMOND BERGER	28.74 \$
ÉTHIER AVOCATS	255.01 \$
FAMILI-PRIX AUBERT LÉVESQUE	12.29 \$
FONDS DE L'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	25.00 \$
GAGNON IMAGE	14 919.73 \$
GESTAR	519.75 \$
GROUPE LECHASSEUR	37 219.09 \$
GROUPE SPORTS-INTER PLUS	260.49 \$
IMPRESSION ALLIANCE	282.84 \$
INTERSPORT AMQUI	69.81 \$
JOS LEFRANÇOIS	1 959.88 \$
JOURNAL L'ÉCHO SAYABÉCOIS	3 000 \$
LES PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES	17.80 \$
MALLETTE	1 034.78 \$
MATIC SOLUTIONS ENR.	1 247.59 \$
MAURICE BÉLANGER PAYSAGISTE INC.	72.40 \$
MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	42.00 \$
MONUMENTS BSL INC.	4 828.95 \$
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC	145.25 \$
NATIONAL VACUUM	2 435.67 \$
PAUSE CAFÉ MAT INC.	150.00 \$
PELLETIER ANTOINE	67.36 \$
NUTRITE GASPÉSIE	258.69 \$
PLANACT INC.	4 369.05 \$
PRAXAIR	844,12 \$
PRODUCTIONS QUÉBEC MULTIMÉDIA	86.06 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	1 328.77 \$
PROTECTION GARVEX INC.	1 095.71 \$
PUBLICATIONS CCH LTÉE	142.80 \$
RAYNALD BOUCHARD AUTOMOBILES	2 072.35 \$
SÉCURITÉ BERGER	405.18 \$
SERRURIER FILLION INC.	13.74 \$
SERVICES D'ÉQUIPEMENT GD	958.37 \$
SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION	776.71 \$
SONIC	3 722.53 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	24.14 \$
SUPERMARCHÉ BERGER INC.	14.37 \$
TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST	142.85 \$
THÉRIAULT JEAN-YVES	136.82 \$
TRANSPORT MARTIN ALAIN	4 452.41 \$
TRANSPORT MORNEAU	1 85639 \$
ZONE ACCÈS PUBLIC BAS-SAINT-LAURENT	1 248.63 \$
TOTAL	107 687.41 \$

Résolution 2013-08-340

Avis de motion

Monsieur Jocelyn Caron, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement concernant l'ouverture

des chemins d'hiver 2013-2014.

Résolution 2013-08-341

**Dérogation mineure -
Monsieur Robin Demers**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter la dérogation mineure numéro DPDRL130183 de monsieur Robin Demers pour la propriété située au 1, chemin Demers à Sayabec. Cette demande de dérogation a été recommandée par le Comité consultatif d'urbanisme.

Le demandeur désire obtenir l'autorisation d'agrandir de 7.62m X 9.75m le garage existant malgré que celui-ci excède la superficie permise par le règlement de zonage.

Selon la réglementation en vigueur, la superficie au sol d'un bâtiment accessoire ne doit pas excéder 75% de la superficie au sol du bâtiment principal et cette même superficie au sol ne doit également pas excéder 10% de la superficie totale du terrain, jusqu'à concurrence de 75m². Dans ce cas-ci, le garage après agrandissement aura une superficie totale de ±150m² donc une superficie qui excède de ±75m² la superficie permise. Toujours selon la réglementation en vigueur, la hauteur maximale ne doit pas excéder celle du bâtiment principal, jusqu'à concurrence de 5 mètres, dans le cas soumis par le demandeur la hauteur du garage sera de ±5.79m. Prenez note que la hauteur du bâtiment principal existant est de ±5m.

Résolution 2013-08-342

**Dérogation mineure -
Monsieur Richard Sirois**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter la dérogation mineure numéro DPDRL130155 de monsieur Richard Sirois pour la propriété située au 10, rue Lebrun à Sayabec. Cette demande de dérogation a été recommandée par le Comité consultatif d'urbanisme.

Le demandeur désire régulariser la localisation d'un gazébo construit sans autorisation municipale.

Selon la réglementation en vigueur, un gazébo doit respecter les normes suivantes :

Localisation :

A) L'implantation est autorisée seulement dans les cours latérales et arrières lorsque le bâtiment principal est localisé à une distance inférieure ou égale à 15 mètres de la ligne de rue. L'implantation est permise dans toutes les cours lorsque le bâtiment principal est localisé à une distance supérieure à 15 mètres de la ligne de rue. Dans ce dernier cas, un bâtiment accessoire ne peut toutefois pas être implanté en façade du bâtiment principal, soit à l'intérieur des lignes prolongeant les murs latéraux du bâtiment principal vers la ligne avant.

B) La marge de recul avant est celle prescrite pour le bâtiment principal;

C) Les marges de recul latérales et arrière sont de 1,5 mètre;

D) La distance minimale le séparant du bâtiment principal est de trois (3) mètres;

E) La distance minimale le séparant d'une autre construction accessoire est de trois (3) mètres;

Le gazébo construit par le demandeur est localisé à ± 2.4 m du garage existant et de ± 1.8 m de l'escalier de la galerie arrière.

Résolution 2013-08-343

Infraction – 232, deuxième rang – Sayabec

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Bruno Caron, inspecteur municipal, à émettre un avis d'infraction au montant de 150 \$ à madame Aline Daigle demeurant au 232, deuxième rang Est à Sayabec.

6.4 Concernant ce point à l'ordre du jour, monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, a rencontré le propriétaire du 95, boulevard Est à Sayabec afin de donner suite à ce dossier et la situation devrait être réglée dans les prochaines semaines.

Résolution 2013-08-344

**Demande d'appui –
Madame Louise Pineault et
monsieur Clément Sirois**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Clément Sirois et madame Louise Pineault demeurant au 1, chemin Sainte-Paule à procéder à des travaux temporaires afin de réparer leur fosse septique.

Toutefois, cette décision est conditionnelle à ce que monsieur Sirois et madame Pineault installent les équipements nécessaires et ce dans le but de convenir à la réglementation en vigueur lorsque les travaux de prolongation des égouts de la route 132 Est seront réalisés. Concernant les matières solides, les propriétaires devront faire vider leur fosse septique par un entrepreneur de leur choix.

Résolution 2013-08-345

**Demande d'appui –
Chevaliers de Colomb**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 175 \$ afin d'appuyer les Chevaliers de Colomb dans l'organisation d'un déjeuner qui aura lieu le dimanche 1^{er} septembre 2013 dans le cadre de la Fête au village.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2013-08-346

**Demande d'appui –
Fabrique de Sayabec**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 175 \$ afin d'appuyer le Comité de la Fabrique de Sayabec dans l'organisation d'un déjeuner qui a eu lieu le dimanche 4 août 2013 dans le cadre de la Fête au village.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2013-08-347

**Demande d'appui –
Nourissons-Lait**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 175 \$ afin d'appuyer le Comité «Nourissons-Lait» dans l'organisation d'une conférence sur différents sujets portant sur l'allaitement maternel.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2013-08-348

**Demande d'appui – OMH
de Sayabec**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'Office municipal d'habitation de Sayabec à gérer le Programme de supplément au loyer dans le cadre du Programme AccèsLogis et de s'engager à défrayer dix pour cent (10%) du coût du supplément du loyer.

Résolution 2013-08-349

**Demande d'appui – CSSS
de La Matapédia**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec une entente avec le CSSS afin de mettre à la disposition de ses membres et ce gratuitement, le local du Centre de conditionnement physique ainsi que ses appareils. Les séances d'entraînement se tiendront les lundis et mercredis de 9 h 00 à 12 h 00 et elles débuteront à compter du 9 septembre 2013.

Résolution 2013-08-350

**Demande d'appui – Le
Grand Festin matapédien**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le versement de 50 \$ au Grand Festin Matapédien et ce dans le but de favoriser l'achat local. Cette activité matapédienne contribue à attirer des touristes et à générer des retombées sur l'économie locale.

Résolution 2013-08-351

**Demande d'appui – Lac
Mégantic**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le versement de 100 \$ à la Croix-Rouge afin de venir en aide aux victimes de Lac-Mégantic suite à la terrible tragédie ferroviaire survenue dans leur secteur.

Résolution 2013-08-352

**Demande d'appui – Comité
de la Fête au village**

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 175 \$ afin d'appuyer le Comité de la Fête au village dans l'organisation d'un spectacle mettant en vedette le groupe «Les Vikings the Wall» qui aura lieu le dimanche 1^{er} septembre 2013 dans le cadre de la Fête au village.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2013-08-353

**Eau potable – Barils de
pluie**

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser l'achat de 25 barils de 45 gallons qui sont vendus à 65 \$ chacun afin d'aider à réduire le ruissellement et l'apport de sédiments dans les égouts pluviaux et par la suite dans les cours d'eau. La récupération d'eau de pluie aidera aussi à diminuer les coûts en traitement de l'eau potable. Ces barils seront offerts aux propriétaires de résidences au prix coûtant soit 65.00 \$.

Résolution 2013-08-354

**Invitation – Fondation
Action-santé**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de faire l'inscription de madame Danielle Marcoux, mairesse, à la 4^{ième} édition du tournoi de golf de la

Fondation Action-Santé de La Matapédia qui aura lieu le vendredi, 23 août 2013 au Club de golf Revermont d'Amqui. Cette activité coûtera 100 \$, taxes incluses.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal autorisent un versement de 50.00 \$ afin de contribuer à doter le CSSS d'équipements médicaux spécialisés.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la convention en vigueur à la municipalité de Sayabec.

9.2 Une correspondance concernant une invitation au 5 à 7 des nouveaux et anciens arrivants organisé par la Table Jeunes de La Matapédia est déposée aux membres du conseil municipal. Cette activité se tiendra le mercredi 21 août 2013 à 17 h au Pub La Terrasse situé au 232, boulevard Saint-Benoît Ouest à Amqui. Il n'y a aucun coût relié à cette activité.

10.1 Une lettre du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire nous informe d'une aide de 1 240 \$ dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

10.2 Une correspondance du MAMROT nous apprend que madame Lynn Lafortune agira dorénavant comme technicienne responsable du suivi des ouvrages d'assainissement.

10.3 Des modifications du libellé des paiements des factures de la Société québécoise d'assainissement des eaux ont été apportées. Il faudra désormais faire les paiements au Ministère des Finances – SQAE. Cette lettre provient du MAMROT.

10.4 Le Ministère de la Santé et des Services sociaux – Secrétariat aux aînés nous a fait parvenir une correspondance nous indiquant que le projet du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés n'a pas été retenu pour l'octroi d'une aide financière au terme du processus d'analyse et de sélection.

10.5 Le MAMROT nous a fait parvenir une lettre concernant l'échéance de l'obligation – Série CH Société québécoise d'assainissement des eaux. Nous retrouvons aussi dans cet envoi un échéancier du service de la dette de l'obligation en cours. Ce point fait l'objet d'une résolution dans ce procès verbal.

10.6 Le Ministère des Transports autorise la municipalité à installer un panneau à 12 mètres du bord de la chaussée de la route, et ce, sans fragilisation de la structure. À l'entrée Est, un panneau près de l'affiche Carolanne serait hors de l'emprise, répondant ainsi aux normes du Ministère.

10.7 Accusé réception par le MAMROT du formulaire de présentation d'un projet pour le programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM). Le numéro de dossier sera 556 949.

10.8 Un courriel de madame Anick Tremblay du MAMROT daté du 5

août 2013 avise les conseillers municipaux que le ministère prend acte de la décision de la municipalité afin de retenir la solution d’approvisionnement en eau souterraine.

Résolution 2013-08-355

MAMROT - Échéance de l’obligation

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d’autoriser le paiement d’une somme de 1 293.17 \$ concernant le remboursement de l’obligation CH de la Société québécoise de l’assainissement des eaux. La Société désire être avisée de la décision du conseil municipal avant le 15 septembre 2013.

Résolution 2013-08-356

Compte à accepter – Réserve financière - Gravière

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d’autoriser l’affectation d’une somme de 25 547.32 \$ comprenant les travaux et la TVQ, afin de pourvoir à une dépense d’asphaltage de la route Pouliot, dans le fonds réservé du règlement numéro 2008-15 sur les gravières et sablières et ce, en provenance des redevances versées par la municipalité de Val-Brillant pour la gravière et sablière du Groupe Lechasseur. Le montant de la TPS de 1 161.51 \$ sera payé à même le budget courant, soit le compte 500714 pour fin de réclamation gouvernementale.

Résolution 2013-08-357

Véloroute Desjardins

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d’autoriser les travaux d’amélioration du tronçon de la Route verte passant dans le parc Au Tournant-de-la-rivière. Ces travaux consistent à faire la pose d’asphalte sur le sentier existant et de prolonger celui-ci de 41 mètres afin de rejoindre la rue de l’Église sur le terrain appartenant à la Fabrique.

Cette prolongation va longer le terrain de l’école Sainte-Marie. En plus des travaux de pose d’asphalte, un abreuvoir sera installé en bordure du sentier. Le coût estimé des travaux est de 19 639.73 \$, taxes en sus. Une partie du paiement de 4 909.93 \$, taxes en sus, sera déboursée par la municipalité. Ce projet sera réalisé dans le cadre du Fonds d’amélioration de l’infrastructure communautaire de Développement économique Canada et du Programme d’aide financière au développement de la Route verte du ministère des Transports du Québec.

Résolution 2013-08-358

Projet Nouvel Horizon

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le Club des 50 ans et + de Sayabec à implanter un terrain de pétanque, des exercices ainsi qu'un gazébo dans le parc Au Tournant-de-la-Rivière. La Municipalité de Sayabec s'engage à prêter gratuitement les espaces nécessaires à l'implantation du terrain de pétanque et des exercices ainsi qu'à assurer l'entretien paysager et voir à la propreté des lieux. Cette entente sera d'une durée de cinq (5) ans et se renouvellera automatiquement d'année en année si les deux parties sont d'accord pour le renouvellement.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent la mairesse, le maire suppléant ainsi que le directeur général et la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant cette entente.

Résolution 2013-08-359

Motion – Monsieur Dany D'Astous

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adresser des remerciements à monsieur Dany D'Astous demeurant au 350 3^{ième} Rang Est pour le don de roches et ce dans le but de faire l'aménagement paysager des enseignes de la municipalité de Sayabec.

Résolution 2013-08-360

Motion – Marie-Claude Poirier

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adresser des remerciements à madame Marie-Claude Poirier pour tout le support apporté dans les divers projets concernant la municipalité de Sayabec. Nous vous adressons nos félicitations les plus sincères pour tout le travail accompli.

Résolution 2013-08-361

Motion –Monsieur Jean-Guy Chouinard

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adresser des remerciements à monsieur Jean-Guy Chouinard, conseiller, pour la fourniture de roches concernant l'aménagement paysager au centre communautaire.

Le rapport final du coût du projet pour la croix Victoria ainsi que celui du coût du canon est déposé au Conseil municipal. Ce rapport a été produit par madame Pascale Turcotte, agente de développement socioéconomique.

Monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, se retire de la réunion concernant le point suivant.

Résolution 2013-08-362

Soumission – Achat de l'emprunt – Classe B – Rue Marcheterre

Suite à l'appel d'offres sur invitation du 21 juin 2013 concernant l'achat d'emprunt – classe B, deux entreprises ont soumissionné : les entreprises A & D Landry et Transport Martin Alain. La municipalité de Sayabec a procédé à l'ouverture des soumissions le jeudi 9 août 2013 à 11 heures. Deux soumissions ont été déposées soient :

Les entreprises A & D Landry :	9 198.00 \$
Transport Martin Alain :	9 772.88 \$

Après analyse des soumissions et jugeant celle de l'entreprise A & D Landry conforme et la plus basse, il est proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder le contrat pour l'achat de l'emprunt – classe B à l'entreprise A & D Landry au coût de 9 198.00 \$, taxes incluses, pour des travaux sur la rue Marcheterre.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce projet.

Monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, se retire de la réunion concernant la discussion entourant le point suivant.

Résolution 2013-08-363

Soumission – Achat de granulats – Rue Marcheterre

Suite à l'appel d'offres sur invitation du 21 juin 2013 concernant l'achat de granulats, deux entreprises ont soumissionné : les entreprises L. Michaud & Fils (1982) Inc. et Groupe Lechasseur ltée. La municipalité de Sayabec a procédé à l'ouverture des soumissions le jeudi 9 août 2013 à 11 heures. Deux soumissions ont été déposées soient :

Les entreprises L. Michaud & Fils (1982) Inc. :	121 190.83 \$
Groupe Lechasseur ltée :	93 599.66 \$

Après analyse des soumissions et jugeant celle du Groupe Lechasseur ltée conforme et la plus basse, il est proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder le contrat pour l'achat de granulats à l'entreprise Groupe Lechasseur ltée au coût de 93 599.66 \$, taxes incluses, pour des travaux sur la rue Marcheterre.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le directeur général

et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce projet.

16.C L'ouverture des soumissions pour l'achat des conduites d'eau et de conduites sanitaires se fera le 13 août 2013 à 11 heures.

Monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, se retire de la réunion concernant la discussion entourant le point suivant.
--

Résolution 2013-08-364

Règlement 2012-03
– Rue Marcheterre

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement des factures jointes ci-bas au coût de 3 260.28 \$, incluant les taxes, pour l'achat de matériel requis concernant des travaux dans la rue Marcheterre dans le cadre du règlement 2012-03.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 3 118.50 \$ comprenant les travaux et la TVQ soit remboursée à même le règlement 2012-03. Le montant de la TPS de 141.78 \$ sera payé à même le budget courant, soit le compte 500714 pour fin de réclamation gouvernementale.

RÈGLEMENT 2012-03 - RUES DE LA MUNICIPALITÉ							
NOM DE L'ENTREPRISE	FAC TURE	MONTAN T	TVQ	TOTAL	TPS	GRAND TOTAL	DATE
STELEM	59899	2 200.00 \$	219.45 \$	2 419.45 \$	110.00 \$	2 529.45 \$	Le 22 juillet 2013
							Achat de matériel (règle)
GROUPE LECHASSEUR	16000	635.64 \$	63.41 \$	699.05 \$	31.78 \$	730.83 \$	Le 30 juin 2013
							Rehaussement et ajustements
TOTAL		<u>2 835.64 \$</u>	<u>282.86 \$</u>	<u>3 118.50 \$</u>	<u>141.78 \$</u>	<u>3 260.28 \$</u>	

Monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, revient à la réunion.

Résolution 2013-08-365

Règlement 2013-03
– Caserne de pompier

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement des factures jointes ci-bas au coût de 7 588.35 \$, incluant les taxes, pour la

fabrication des plans et devis ainsi que l'audit concernant la caserne de pompier.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 7 258.35 \$ \$ comprenant les travaux et la TVQ soit remboursée à même le règlement 2013-03. Le montant de la TPS de 330.00 \$ sera payé à même le budget courant, soit le compte 500714 pour fin de réclamation gouvernementale.

Nom de l'entreprise	Facture	Montant	TVQ	Total	TPS	Grand Total	Date
Architectes Goulet et Lebel	1883	5 200.00 \$	518.70 \$	5 718.60 \$	260.00 \$	5 978.70 \$	Le 14 juin 2013 Plans et devis
Gestion Conseils PMI	77	1 400.00 \$	139.65 \$	1 539.65 \$	70.00 \$	1 609.65 \$	Le 17 juillet 2013 Audit caserne
TOTAL		6 600.00 \$	658.35 \$	7 258.35 \$	330.00 \$	7 588.35 \$	

Résolution 2013-08-366

Biomasse – Soumission

Suite à l'appel d'offres sur invitation concernant l'approvisionnement en biomasse forestière une entreprise a soumissionné soit la Coop forestière de la Matapédia. La municipalité de Sayabec a procédé à l'ouverture des soumissions le vendredi 5 juillet 2013 à 11 heures.

Après analyse de la soumission il est proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de refuser la soumission de la Coop forestière de la Matapédia étant donné que celle-ci avait été déposée suite à un appel d'offres sur invitation et que le prix soumis est plus de 100 000 \$.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal autorisent monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à déposer un appel d'offres public pour l'approvisionnement en biomasse.

Résolution 2013-08-367

Règlement 2012-07 - Biomasse

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement des factures jointes ci-bas aux différentes entreprises au coût de 12 747.78 \$ pour des travaux concernant la biomasse dans le cadre du règlement 2012-07.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 11 088.96 \$ soit remboursée à même le règlement 2012-07. Le montant de la TPS de 553.86 \$ ainsi que le montant de la TVQ de 1 104.96 seront financés à même le budget courant au 500714.

RÈGLEMENT 2012-07 - BIOMASSE							
NOM DE L'ENTREPRISE	FAC TURE	MONTANT	TVQ	TOTAL	TPS	GRAND TOTAL	DATE
Innovations Amérik Inc.	1346	3 400.00 \$	339.15 \$	3 739.15 \$	170.00 \$	3 909.15 \$	24 juillet 2013 Plan des fondations
Gestion Conseils PMI	72	2 200.00 \$	219.45 \$	2 419.45 \$	110.00 \$	2 529.45 \$	17 juillet 2013 Assistance au maître d'ouvrage
Marcel Banville	424	5 108.00 \$	509.52 \$	5 617.52 \$	255.40 \$	5 872.92 \$	16 juillet 2013 Honoraires professionnels
SEAO	1019047	44.96 \$	3.33 \$	48.29 \$	1.66 \$	386.31 \$	1 ^{er} juillet 2013 Devis chaudière
LES ÉDITIONS BELCOR	RR00146998	336.00 \$	33.51 \$	369.51 \$	16.80 \$	386.31 \$	24 juillet 2013 Publication appel d'offres Chaufferie
TOTAL		11 088.96 \$	1 104.96 \$	12 193.92 \$	553.86 \$	12 747.78 \$	

Résolution 2013-08-368

Taxe d'accise 2010-2013

Proposé par monsieur René-Jacques Gallant, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement des factures jointes ci-bas au montant de 2 471.44 \$, taxes incluses, pour des honoraires professionnels concernant la rue Roger ainsi que pour la caractérisation du Lac Matapédia.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 2 363.96 comprenant les travaux et la TVQ soit remboursée à même le programme de la taxe d'accise. Le montant de la TPS de 107.48 sera payé à même le budget courant, soit le compte 500714 pour fin de réclamation gouvernementale.

Résolution 2013-08-369

Offre de services – Inspec-Sol

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter l'offre de services de l'entreprise Inspec-Sol concernant une étude géotechnique et environnementale pour la construction d'un nouveau bâtiment concernant les Services de garde l'Enfant joue. Les services offerts sont :

1. Évaluation environnementale – phase 1;
2. Étude géotechnique;
3. Trois tranchées de reconnaissance et rapport.

Le coût de cette étude sera de 3 985.00 \$, taxes en sus.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent la mairesse ainsi que le maire suppléant, le directeur général et secrétaire-

trésorier ainsi que la secrétaire-trésorière adjointe, à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce projet.

Résolution 2013-08-370

**Demande d'appui –
Journées de la Culture**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser la municipalité de Sayabec à offrir un vin d'honneur lors de la cérémonie d'ouverture des journées de la Culture qui se tiendra le vendredi, 27 septembre 2013 au centre communautaire de Sayabec.

Affaires nouvelles

- 19.2 Une correspondance de Place aux jeunes nous informe qu'il y aura une activité dans le milieu appelée le séjour exploratoire qui aura lieu les 20-21 et 22 septembre 2013.
- 19.3 Un document de la MRC de La Matapédia est déposé aux membres du conseil municipal. C'est un calendrier des rencontres d'information des conseils municipaux concernant la participation et le droit de retrait des municipalités dans le parc éolien du Lac-Alfred.

Résolution 2013-08-371

Levée de la séance

Proposé par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la séance soit levée à 21 heures 36 minutes.

Jean-Guy Chouinard,
maire suppléant

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier